ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 3369

Texte de la question

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔPITAL À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Ma question s'adresse au ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Lors de l'épidémie de chikungunya qui a frappé La Réunion en 2005, M. Xavier Bertrand, alors qu'il venait d'être nommé ministre de la santé, s'est déplacé au centre hospitalier Gabriel-Martin de Saint-Paul, accompagné du Premier ministre. Leur stupeur a été grande de découvrir des locaux vétustes et saturés, des urgences sous-dimensionnées et des installations inadaptées aux exigences de sécurité des soins.

Rien n'a changé. Les conditions d'accueil des patients sont toujours aussi désastreuses. En dépit du travail remarquable et de l'implication constante des équipes médicales et soignantes, la situation est chaque jour plus difficile.

La construction d'un nouvel hôpital est plus que jamais indispensable. C'est là une conviction unanimement partagée. Elle l'est d'autant plus que La Réunion demeure la région la moins dotée en matière d'offre de soins hospitaliers.

Avec le soutien de l'Agence régionale de santé et avec la collaboration des acteurs de santé, un projet médical de territoire a été élaboré de façon à proposer une offre de soins modernisée et sécurisée, ainsi que des parcours de santé fluides et coordonnés.

La question foncière est désormais réglée. Le programme capacitaire est dimensionné en fonction des besoins du territoire à l'horizon 2030. Un cabinet spécialisé vient de stabiliser la maquette financière à hauteur de 140 millions d'euros. Une véritable dynamique de coopération existe entre les acteurs de soins publics et privés. Tout est donc prêt pour passer à la phase opérationnelle.

Ma question est simple, mais particulièrement grave : la reconstruction du centre Gabriel-Martin sera-t-elle soutenue dans le cadre du plan Hôpital 2012 ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme Nora Berra, secrétaire d'État chargée de la santé.

Mme Nora Berra, *secrétaire d'État chargée de la santé.* Madame la députée, je vous prie d'abord de bien vouloir excuser Xavier Bertrand, retenu aujourd'hui à Genève pour la Conférence internationale du travail.

Je voudrais vous rappeler que le Gouvernement est particulièrement attentif à la situation des établissements de santé outre-mer. Le pôle sanitaire ouest de La Réunion, sur lequel vous m'interrogez, est un beau projet qui concerne près de 210 000 personnes. Il s'agit de regrouper en un même lieu des activités de psychiatrie, assurées par l'établissement public de santé mentale de La Réunion, d'une part, et les activités de médecine-chirurgie-obstétrique, assurées par l'hôpital Gabriel-Martin, d'autre part.

C'est un projet très structurant pour le territoire de santé de l'ouest de l'île, qui s'inscrit harmonieusement dans le cadre de coopérations public-privé. Un projet médical conjoint aux deux établissements a d'ailleurs été soumis à l'agence régionale de santé le 29 mai2010, et il sera probablement - j'en suis même sûre - confirmé par le projet régional de santé. Le programme d'investissement, vous l'avez rappelé, s'élève à 145 millions d'euros.

Pour être éligible au plan Hôpital 2012, tout projet doit répondre impérativement à trois conditions : être financièrement soutenable, répondre aux enjeux de santé publique à l'échelle du territoire et s'inscrire dans une stratégie de coopération. À l'évidence, le projet de pôle sanitaire ouest de La Réunion remplit ces conditions...

Mme Huguette Bello. Absolument !
Mme Nora Berra, *secrétaire d'État.* ...et, à ce titre, il sera étudié dès septembre prochain pour entrer éventuellement dans le cadre de l'ouverture de la seconde tranche du plan Hôpital 2012.
M. Jean-Pierre Brard. Pourquoi " éventuellement " ?

Données clés

Auteur : Mme Huguette Bello
Circonscription : Réunion (2e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3369
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Santé
Ministère attributaire : Santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 juin 2011
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 juin 2011